

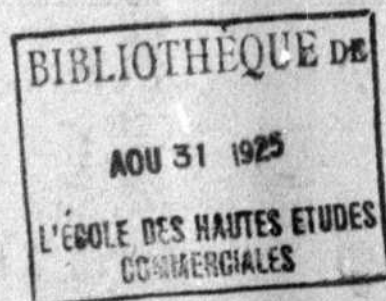
26e ANNEE

AOUT 1925

LE BULLETIN

DE LA

Chambre de Commerce



SOMMAIRE

L'édifice de la Chambre de Commerce . . .	103	Les règlements belges sur le lait condensé	107
Le creusage du Saint-Laurent et ses répercussions sur le commerce	103	Denrées alimentaires importées du Canada	108
La taxe anglaise du revenu et les maisons canadiennes d'exportation	105	La demande pour produits de l'Empire	109
Les possibilités des formes canadiennes dans les Midlands	106	Le marché du papier à journal en Nouvelle-Zélande	110
		L'offre et la demande	111
		Papier pour la Nouvelle-Zélande	112

Services de fret et de passagers

LIGNE

ROUTE CANADIENNE

SERVICE D'ETE
MONTREAL-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
MONTREAL-LIVERPOOL
MONTREAL-BRISTOL
(Avonmouth Dock)
QUEBEC-BELFORT,
LIVERPOOL

SERVICE D'HIVER
PORTLAND,
HALIFAX-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
PORTLAND,
HALIFAX-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
PORTLAND-BRISTOL
(Avonmouth Dock)

**The Jules Hone Travel
Agencies**

95, rue St-Jacques Montréal



The Robert Reford, Co.

Agents Généraux
Montréal, Toronto, Québec.
St-Jean, N.B., Portland, Me.
Halifax, N.E.

CUNARD

ROUTE DES ETATS-UNIS

NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
NEW-YORK-CHERBOURG,
SOUTHAMPTON
NEW-YORK-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, HAMBOURG
NEW-YORK-
MEDITERRANEE
BOSTON-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
NEW-YORK-LONDONDERRY,
GLASGOW

**The Cunard Steam Ship Co.,
Ltd.**

Liverpool Londres Paris.

C. E RACINE & Cie LIMITEE

Courtiers en douanes
Transitaires

FACILITENT
LES EXPEDITIONS
A L'ETRANGER

ASSURANCE MARITIME

Correspondants dans
les principaux ports
d'Europe et des conti-
nents américains.

"BOARD OF TRADE BUILDING"

MONTREAL

Adresse télégraphique: "Enicar"

VOYAGEZ ET EXPEDIEZ

par la

White Star Dominion Line

Services hebdomadaires de passagers et de fret

MONTREAL-GLASGOW-BELFAST-LIVERPOOL
MONTREAL-AVONMOUTH-LIVERPOOL
ANVERS-SOUTHAMPTON-CHERBOURG-
HALIFAX

NOTRE EXPERT se fait toujours un plaisir de
fournir à titre gracieux, tous renseignements utiles aux
expéditeurs et signataires.

Pour la plus agréable des traversées

Tous les goûts et toutes les bourses peuvent être
satisfaits à bord des magnifiques paquebots à classe
unique: "MEGANTIC", "CANADA", "DORIC", et
"REGINA".

Cabines spacieuses, salons et fumeurs superbes,
salles de lecture, gymnases, ponts-promenades très
vastes, excellent orchestre et tous les amusements.
Personnel bien stylé et attentif.

Tous renseignements, prix de passages, dates de
départ sur demande.

211 rue McGill, Montréal

Main 7700,

ou chez les agents
locaux.



WHITE STAR-DOMINION LINE

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1925-1926

PRESIDENT:

M. PAUL-E. JOUBERT, Maison Lamontagne Limitée, 338 Notre-Dame Ouest.

1er VICE-PRESIDENT:

M. J.-V. DISAULNIERS,
The Greater Montreal Land & Investment Company,
99 rue St-Jacques.

2ème VICE-PRESIDENT:

M. J.-A. PAULHUS,
D. Hatton, Company, 18 rue Bonsecours.

TRESORIER:

M. C.-E. GRAVEL,
Administrateur, 59 Notre-Dame Ouest.

SECRETAIRE

M. J.-C. GROVES-CONTANT,
76, rue Saint-Gabriel.

MEMBRES DU CONSEIL

MM. Boudrias J.-V., importateur, thé, café, etc., 223 Notre-Dame E.
Cardin Israël, Dir. "P.-F. Martin Limitée", 59 St-Paul Ouest.
Contant S.-L., salaison en gros, 565 Marquette.
Désiel W., Dir. "L. Chaput, Fils & Cie Ltée", 2 DeBroses.
Duquette, Cha., Prés. et Dir. "All. Nationale", 395 Ave Viger.
Gagné J.-C., Gérant "La Prévoyance", 99 St-Jacques.
Gagnon W., manufacturier de chaussures, 482 Ontario Est.
Gareau J.-O., financier, 5 Mont-Royal Ouest.
Gariépy Edouard, Dir. "Granger Frères Limitée", 43 Notre-Dame Ouest.
Gélinas L.-A., Dir. "Mark Fisher & Son Ltd", 36 Carré Victoria.
Hone Jules, Prés. Agence de Voyages Hone Inc., 95 St-Jacques.

MM. Labrecque J.-O., marchand de charbon, 141 rue Wolfe.
Laferté J.-A., bois en gros, 97 St-Jacques.
Laureys Henry, Dir. "Ecole des Hautes Etudes Commerciales", 399 Avenue Viger.
Lavallée A.-S., marchand de chaussures, 101 Boul. St-Laurent.
Lymburner L.-M., Président "Crédit Mont-Royal", 92 Notre-Dame Est.
Pitt Ernest, Prés. "E. Pitt & Company", 119 Craig Ouest.
Rolland J.-Pierre, Gér. "Cie de Papier Rolland Ltée", 148 St-Paul Ouest.
Trépanier Léon, Publiciste, Edifice Canada Cement Co.
Vaillancourt Paul, Dir. "L. Martineau Ltée", 451 rue Dorion.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

1.—Anciens présidents:

Sir Hormisdas Laporte, C.P., de Laporte, Martin Ltée, 584 St-Paul Ouest.
MM. Joseph Contant, pharmacien, 231, rue Notre-Dame Est.
C.-H. Catelli, ancien industriel, 626, Ave de l'Hôtel de Ville.
O.-S. Perrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 909 St-Antoine.
Fréd.-C. Larivière, march. quincaillier, 311 boul. St-Laurent.
Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & Cie, 2 de Broses.
le général A.-E. Labelle, St. Lawrence Flour Mills, 1119, rue Notre-Dame Ouest.

MM. Adélarde Fortier, de la Montreal Dairy Co., 290 Avenue Papineau.
Ludger Gravel, négociant, 26 Place Jacques-Cartier.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 180 rue St-Jacques.
Joseph Quintal, de Quintal & Lynch, 59, St-Pierre.
Alfred Lambert, fab. chaussures, 16, Notre-Dame Ouest.
Joseph Ethier, 87, rue St-Jacques.
Jos. Daoust, manufacturier, 49 Sq. Victoria.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers:

MM. Ubald Garand, 82, rue Saint-Jacques.
S.-D. Joubert, 338, rue Notre Dame Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 554, rue Ste-Catherine Est.
Joseph Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest.
J.-B.-A. Lanctôt, 2148, rue St-André.

MM. Geo. Gonthier, auditeur général, Ottawa.
Jos. Filiatrault, 429, boul. St-Laurent.
Rod. Bédard, 70, rue St-Denis.
J.-N. Cabana, 92 Notre-Dame Est.
Alex. Prud'homme, 270 Craig Est.

Raoul-O. Grothé, 558 Boul. St-Laurent.

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. Paul-E. Joubert, C.-H. Catelli, F.-C. Larivière, A. Chaput, A.-E. Labelle, A. Fortier, L. Gravel, J.-E.-C. Daoust, J. Quintal, A. Lambert, J. Ethier, J. Daoust.

Membre d'honneur de la Chambre: Hon. Sir Lomer Gouin, P.C., K.C.M.G.

AVOCATS-CONSEILS:

M. LEON GARNEAU, C.R., 86 Notre-Dame Ouest; M. J.-C. LAMOTHE, C.R., 11 Place d'Armes.

Vérificateurs:

MM. A. Cartier, C.G.A., et F. R. Paquet, L.A., C.G.A.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1925-26

Affaires Municipales :—MM. J.-N. Cabana, Prés. Adél. Fortier, Gust. Franco, J.-O. Gareau, Alb. Gélinas, J.-O. Labrecque, E.-F. Larivière, L.-A. Lavallée, Y. Lévesque, Dr J.-C. Poissant, L. Trépanier, S.-D. Vallières.

Agriculture et colonisation :—MM. Adél. Fortier, Prés., Hon. G. Boyer, Dr T.-A. Brisson, Nap. Charest, J.-E. Chicoine, H.-C. Cornélien, L.-M. Cornélien, S.-L. Contant, Ed. Gernaey, S. Ouimet, Benoit Trudel, Elz. Turgeon.

Assurances et prévention des incendies :—MM. J.-N. Cabana, L.-E. Courtois, J.-E. Clément, Israël Cardin, Cha. Duquette, J.-E.-C. Daoust, H. Gohier, J.-C. Gagné, Paul Ouimet, Ernest Pitt, J. A. Savard, G. Tanguay.

Cuir et Peaux :—MM. J.-A. Bacon, J. Brunet, L. Coderre, Jos. Daoust, Cha. Deguise, O. Dufresne, W. Gagnon, W. Hébert, J. Jeannotte, R. Lanthier, A.-S. Lavallée, J.-A. McCaughan, J.-A. Pelletier, J.-A. Paquet.

Enseignement technique et commercial :—MM. Alph. Bélanger, L. Bourgoin, J. DeSerres, L. Favreau, P.-E. Fontaine, Ed. Gariépy, Ludger Gravel, J.-P. Labarre, Dr J.-C. Poissant, P. Ste Marie.

Epiceries et produits alimentaires :—MM. W. Archambault, J.-F.-T. Allard, J.-V. Boudrias, J.-E. Charbonneau, Eug. Couvrette, H. Delorme, W. Désiel, C. Dubeau, J. Huysman, Alf. Leduc, J.-H.-E. Pellerin, Alph. Raymond, Paul Vaillancourt.

Expansion du commerce :—MM. J.-A. Bonneville, J.-N. Cabana, W. L'Anglais, H. Laureys, A. Lépine, J.-Théo. Leclerc, J.-O. Lintéau, W. Lorrain, V. Marchand, A.-W. Patenaude, L.-N. Patenaude.

Expositions et musées :—MM. Jos. Ainey, S.-A. Baulne, P. Belhumeur, J.-O. Gareau, L. Hamelin, J. Jutras, J.-H. LaRocque, Hy Miles, Jean Rolland, J.-P. Rolland, A.-D. Sauvageau, A. Terroux, L. Trépanier.

Finances :—MM. J.-V. Desaulniers, Prés., J.-N. Cabana, C.-H. Catelli, Jos. Daoust, J. Filiatrault, Adél. Fortier, C.-E. Gravel, Ludger Gravel, R.-J. Grothé, Alex. Prud'homme, J.-A. Paulhus, J.-P. Rolland.

Immigration et Emigration :—MM. Jules Hone, Prés., Dr T.-A. Brisson, L.-M. Cornélien, Cha. Duquette, Adél. Fortier, Jos. Fortier, L. Trépanier.

Législation :—MM. L.-A. Lavallée, C.R. Prés., J.-A. Bonneville, Israël Cardin, J.-E.-C. Daoust, Cha. Duquette, R. Faribault, Jos. Filiatrault, A.-H. Hardy, J.-O. Gareau, J.-C. Lamothe, J.-M. Savignac.

Mines, forêts, hydro-électriques et produits chimiques :—MM. Alfred Roy, L.C., Prés., J.-T. Armand, Jos. Contant, W.-H. Côté, H.-F. Fortier, L.-G. Gravel, J.-A. Laferté, A.-F. Larose, R. Préfontaine, P. Rioux, E. Vadboncoeur.

Nouveautés :—MM. I. Cardin, Arm. Dupuis, J. Filiatrault, Geo. Hamilton, J.-F. Gervais, E. Jetté, H. Lamy, A.-F. Ladoucur, J.-F. Loisel, G.-R. Martin, L.-N. Messier, A.-J. Vallières.

Quincaillerie et métaux :—MM. Léop. Aubry, J.-A. Barrette, A.-P. Bergevin, H.-J. Dubois, J.-U. Gauthier, Alf. Jeannotte, T. Latourrelle, Art. Léger, A. Legris, H. Prud'homme, Av. Raymond.

Transports, douanes, postes, téléphones et télégraphes :—MM. C.-H. Catelli, Prés., J.-E. Caron, L.-M. Cornélien, Jules Hone, J.-A. Laprés, O. Lefebvre, S. Ouimet, J.-A. Paulhus, M.-J. Quédrua, C.-E. Racine, L. Turcotte, J.-A. Trudeau, Paul Vaillancourt.

La Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada

Capital \$1,000,000.

SIR LOMER GOUIN Président.
SIR HERBERT HOLT Vice-Président.
E. R. DECARY, N.P. Vice-Président.

**NOUS GARANTISSONS
LES TITRES ET HYPOTHEQUES**

ROBERT ADAIR	SIR LOMER GOUIN
HON. GEORGE AMYOT	SIR HERBERT HOLT
A. J. BROWN, K. C.	C. R. HOSMER
T. S. DARLING	T. B. MACAULAY
E. R. DECARY	A. D. MacTIER
K. T. DAWES	HON. W. G. MITCHELL
SIR GEORGE GARNEAU	WALTER MOLSON
AIME GEOFFRION	DONAT RAYMOND
SIR CHARLES GORDON	HON. J. M. WILSON

Edifice "The Title Guarantee"

224 rue St-Jacques

MONTREAL

TELEPHONE MAIN 6803

La Société d'Administration Générale

Incorporée par Acte de la Législature de Québec
le 26 mars 1902.

35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL,
Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Capital souscrit :	\$ 500,000.00
Capital payé :	250,000.00
Réserves et profits non distribués :	140,890.13
Fonds administrés :	19,731,649.13

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS, DE FIDEL-COMMIS ET DE FORTUNES PRIVEES.

VOUTES DE SURETE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, K.B., C.P., Montréal, Prés.
CHARLES CAHEN D'ANVERS, Paris, Vice-Président.
MARTIAL CHEVALIER, Paris.
TANCREDE BIENVENU, Montréal.
Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C.P., C.R., LL.D., Montréal.
Viconte R. de BOUMEFORT, Montréal.
Hon. R. Pérodeau, Québec.
Hon. THOMAS CHAPUIS, Québec.
Hon. L. ATHANASE DAVID, Montréal.
ARMAND CHAPUT, Montréal.

DIRECTION

J.-THEO. LECLERC,
Directeur Général.

Tél. Harbour 4192



SUPERFINE LINEN RECORD

Le meilleur papier "BOND" fabriqué au
Canada.

Il se recommande de lui-même pour votre

PAPETERIE COMMERCIALE.

Spécifiez-le chez votre imprimeur.

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

LIMITEE

St-Jérôme, Qué., MONTREAL, Mont Rolland, Qué

LIVRES

Les nombreux étrangers qui visitent notre maison sont frappés par la quantité de livres qu'ils aperçoivent. C'est pour eux une révélation.

Nous vous invitons à profiter des grandes facilités que nous mettons à la portée de tous, en groupant dans nos rayons les meilleurs ouvrages connus. Notre fonds de librairie est constamment augmenté des dernières nouveautés.

La disposition pratique de notre étalage vous permet de "bouquiner" tout à votre aise.

Rayon des Livres Français

Nouveautés, Romans, Littérature, Poésie, Critiques, Auteurs Classiques, Sciences, Histoire, Géographie, Beaux-Arts, Livres d'utilité pratique, Cartes et Guides pour automobilistes, Mécanique Automobile, Livres spécialement destinés aux bibliothèques paroissiales et Scolaires, Albums et Livres d'images pour enfants, Grands Ouvrages de Bibliothèque, Collections de Livres Reliés, Editions de luxe.

Rayon des Livres Canadiens

Toutes les nouveautés du terroir ainsi que les meilleurs ouvrages de fonds.

Rayon des Livres Religieux

Le plus grand choix de Littérature, Religieuse en Amérique: Philosophie, Théologie, Ecriture Sainte, Ascétisme, Hagiographie, Biographie, Missels.

Demandez Nos Catalogues

GRANGER FRÈRES LIMITÉE

Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Abonnement—Un an \$3.00

MONTREAL, AOUT 1925

Le service gracieux du "Bulletin" est
fait à tous les membres de la Chambre.

L'EDIFICE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Tel que prévu dans le discours de M. Joseph Daoust, le 17 décembre dernier, alors qu'il faisait accepter les plans et le mode de le financer, l'édifice que notre Chambre se fait construire sur la rue St-Jacques est commencé depuis le 1er mai. Au moment d'aller sous presse, toute la charpente en béton armé est presque terminée. En effet, le travail a marché si rapidement depuis la pose de la fondation que l'on peut enfin voir le rêve se réaliser et être assuré que dans un avenir très rapproché les membres de la Chambre pourront se rendre compte du travail accompli par ceux qui ont moussé ce projet.

On a écrit quelque part que la Chambre de commerce suivait l'exemple donné. A près de quarante années d'existence, notre institution est assez solidement assise pour ne pas avoir à marcher sur les brisées de personne. Elle a attendu patiemment son heure, voilà tout !

Quand M. Joseph Daoust a originé l'idée de cette construction, la réponse spontanée de l'élite de la Chambre lui a prouvé que la réalisation en était certaine pourvu qu'on agisse promptement. C'est ce qui fut fait.

Le 1er jour du présent mois d'août, on émettait les débentures et les souscripteurs se faisaient un devoir d'honorer leurs signatures.

La Banque Provinciale du Canada, par son gérant-général, offrait de mettre à la disposition de la Chambre tous les fonds dont elle aurait besoin en attendant la complétion de la partie financière du projet. Quoique la Chambre n'ait pas eu à se prévaloir entièrement de ce généreux accueil de notre grande maison bancaire, il est de toute justice d'en rappeler le geste.

Les architectes et les entrepreneurs ne négligent ni leur temps ni leur énergie pour compléter leurs travaux de manière qu'à bonne heure en 1926 la Chambre de commerce soit enfin dans un édifice digne de sa renommée.

Nous répétons que notre immeuble de la rue St-Jacques aura trois étages. Le rez-de-chaussée et le deuxième plancher seront convertis en bureau. C'est au premier étage que sera logée la Chambre. Sur le front est installée la grande salle des séances générales. Tout à côté se trouve le secrétariat, le vestiaire et la salle du Conseil, des commissions et la bibliothèque. L'espace spacieux qui est alloué à chaque service en fait l'un des plus beaux édifices de la métropole dans son genre.

LE CREUSAGE DU SAINT-LAURENT ET SES REPERCUSSIONS SUR LE COMMERCE

Nous reproduisons, ci-contre, une opinion émise par M. Maurice J. Quedrue, l'un des membres de notre Chambre, au représentant du "Canada", en date du 25 juillet dernier.

Cette question du creusement du Saint-Laurent étant de plus en plus d'actualité, nul doute que l'expérience incontestable de M. le Commandant Quedrue en la matière intéressera les lecteurs du Bulletin et mettra sous son vrai jour ce point difficile à résoudre.

M. J. Quedrue, représentant à Montréal du comité central des armateurs de France, a donné hier à notre journal une très intéressante entrevue sur l'un des problèmes les plus actuels de notre pays, le creusage du Saint-Laurent et ses répercussions.

Voici ce que M. Quedrue dit à ce sujet :

Le creusage du St-Laurent est une grosse question qui semble beaucoup taquiner l'opinion publique à l'heure actuelle. Il faut avouer qu'elle est primordiale non seulement pour Montréal mais aussi pour le Canada tout entier.

Le creusage du St-Laurent a fait couler beaucoup d'encre dans ces derniers temps et les meilleures volontés s'y emploient.

La presse du 23 mai traitait largement la question, cependant il est nécessaire d'y revenir et d'envisager le problème au point de vue économique et au point de vue technique tout à la fois.

Il est curieux de constater d'abord que le redoublement d'intérêt porté au creusage du fleuve, se manifestait au moment où l'on enquêtait à Ottawa sur le prix des transports par eau.

En effet, ainsi que le disait la presse le manque d'eau dans le chenal a détourné de Montréal au profit de nos voisins un courant commercial très important mais ce déroutement a eu des effets directs sur la situation économique canadienne et sur le prix des frets.

Nos voisins des Etats-Unis entretiennent, à perte, une formidable marine marchande; cela est dû à la main d'œuvre très élevée et à une exploitation plus coûteuse que partout ailleurs: équipage plus nombreux, mieux payés, change très élevé, nourriture et genre de vie plus somptueux, etc., etc.

Pour limiter leur déficit, il fallait à nos voisins des frets élevés, mais pour cela, il fallait encore les imposer aux autres nations, or s'il y a entente entre toutes les lignes régulières, si toutes les grosses compagnies fréquentant l'Amérique Nord ont main-

tenu les frets très hauts, c'est que les grosses compagnies des Etats-Unis officieusement soutenues, ont probablement obligé leurs concurrents à les soutenir aussi dans le sens indiqué.

Si Montréal avait eu de l'eau dans son chenal, Montréal eut été une entrave aux plans des compagnies américaines car alors les grosses compagnies anglaises, françaises, italiennes, etc., etc., auraient pu faire de Montréal une tête de ligne.

On s'en prend aux compagnies qui fréquentent Montréal mais il faut penser que leurs plus grands navires fréquentent New-York alors elles ont une main dans l'engrenage et elles y passent en entier. Si vous voulez diminuer le prix de la vie, faites diminuer les frets, mais permettez aux armateurs de joindre quand même les deux bouts, c'est-à-dire diminuez leurs charges, qu'une diminution dans le taux des frets soit compensée par une diminution dans le taux des assurances, et dans les frais occasionnés aux navires qui fréquentent nos ports.

Pour obtenir une diminution dans le taux des assurances, il faut donner aux navigateurs des moyens plus grands de sécurité pour conduire leurs navires. L'assainissement d'un cours d'eau comme le St-Laurent et son golfe est une œuvre de longue haleine et de grand étude.

Ainsi que l'écrivait "La Presse" le 23 mai dernier: "L'économie pour un gouvernement, c'est de supprimer le gaspillage et de trouver des ressources pour les travaux utiles". Ce sont des paroles concises. Mettons-les en pratique.

Examinons la question si brûlante pour Montréal de la réduction des taux des assurances maritimes. Nous ne pouvons espérer des Compagnies d'assurance une réduction, si nous donnons suite au trop fameux projet de canalisation du St-Laurent jusqu'aux grands lacs? Le seul examen du projet est un réel danger, quant à la réputation de notre fleuve. Si nous parlons réduction, les assureurs nous répondent immédiatement par le danger des glaces, nos concurrents aident de leur mieux à créer cet état d'esprit, et nous nous taisons.

Oui, la canalisation du St-Laurent, "le fameux barrage" aux grands lacs est un danger; car cet arrêt de l'eau, en cours de route, diminuera la vitesse initiale du courant, permettra aux glaces de se souder ensemble plus tôt et elles se désagrégeront plus tard.

Nous devons augmenter par tous les moyens artificiels possibles, et il y en a, la vitesse de l'eau du Saint-Laurent, c'est le point essentiel sur lequel nous devons concentrer notre attention.

Plus le Saint-Laurent ira vite, plus il creusera lui-même son lit, moins nous paierons pour le dragage.

Les glaces seront entraînées plus longtemps sans pouvoir se souder ensemble et la grande pression du courant nous donnera une débâcle plus hâtive.

La navigation sera ouverte plus longtemps et le progrès réalisé sera un argument dans la discussion avec les assureurs maritimes.

Mais ce n'est pas tout, il ne suffit pas à chaque fois qu'un navire touche le fond quelque part dans le fleuve ou sur nos côtes, de condamner son capitaine et son pilote. Le procédé est même dangereux, il incite le département intéressé, que l'on exempté ainsi toujours de ses responsabilités, à penser que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, et il tend à faire croire aux compagnies d'assurance qui, toujours paient les frais de l'aventure, que nos côtes et notre fleuve ne peuvent pas être améliorés au point de vue de la sécurité: c'est là un malheureux procédé, cela couvre les responsabilités du Canada, mais cela lui fait une triste réputation colportée au dehors par le capitaine mécontent dont le rapport s'en va directement aux bureaux des assureurs.

Lorsque quelque navire se met à la côte, examinons scrupuleusement si nous sommes exempts de blâme, si nos feux portent assez loin, si nos bouées sont suffisantes et munies des perfectionnements modernes, si nos cornes à brume ont des surveillants assez vigilants. Si quelque chose pêche, et c'est souvent le cas! remédions y sans faiblesse et ouvertement.

L'an dernier, un jour de brume, un grand navire se perdit sur nos côtes avec son entier chargement: total environ \$800,000.00 à la mer. La vente de l'épave, tous frais déduits, a rapporté aux assureurs un chèque de \$12.00. Cette année un autre navire fait côte, à peu près au même endroit, heureusement à vide, on a pu le sortir; mais quelle doit être l'opinion des assureurs sur ce coin de la côte canadienne? Cela invite à réfléchir. Cependant il y a là une corne à brume, le capitaine et l'équipage du navire perdu ont témoigné qu'elle ne fonctionnait pas ce jour-là. Est-ce vrai? L'enquête a dû le prouver, en tous cas, en rentrant chez lui, le capitaine et son équipage ont été crûs et exonérés, c'est désastreux pour la réputation de notre côte. Sur-tout que de ce côté-ci les capitaines des deux navires ont été déclarés coupables de négligence.

Le plus grand ennemi des marins, c'est la brume. Nous avons maintenant des moyens scientifiques de remédier à ses dangers en ce qui concerne l'atterrissage. Utilisons-les dans le golfe du St-Laurent. Ayons une station de Radio Compas à Clarke City, une autre sur l'île Bic, tous les capitaines qui fréquentent régulièrement le St-Laurent vous diront que ces deux postes sont essentiels pour la sécurité.

Enfin, si notre St-Laurent est entrepris sagement et approfondi avec méthode, si chaque année nous modernisons un peu notre balisage et son éclairage, si nous donnons aux capitaines un contrôle de leur navire avec les radios compas, les assureurs constatent à chaque bilan que l'accès des ports canadiens n'est pas plus dangereux que celui des autres, les taux d'assurance diminueront, les navires en plus grand nombre fréquenteront nos ports, les

frets retourneront à la normale, et il ne sera pas nécessaire d'octroyer des contrats à des compagnies d'armateurs.

Creusons le St-Laurent, mais ne l'arrêtons pas dans sa course.

La canalisation est un projet né aux Etats-Unis et qui ne profitera qu'à eux.

— o —

LA TAXE ANGLAISE DU REVENU ET LES MAISONS CANADIENNES D'EXPORTATION

Les obligations d'un manufacturier canadien en vertu de la loi de la taxe sur le revenu, de 1918, viennent de faire le sujet d'un litige à Bristol. Le Manufacturier a dans le Royaume-Uni un représentant résidant dans l'ouest de l'Angleterre et représentant aussi d'autres manufacturiers.

A la suite de ce litige, et après consultation avec le Commissaire en chef du Commerce à Londres, il a été jugé désirable d'attirer l'attention des manufacturiers canadiens exportant au Royaume-Uni sur les règles 5-12 de la loi de la taxe sur le revenu traitant tout spécialement de la cotisation des non résidents.

LOI DE LA TAXE DE REVENU—1918

Règles générales

Règle 5. Non résidents; comment les cotiser.—Une personne n'habitant pas le Royaume-Uni, qu'elle soit sujet britannique ou non, est cotisable et imposable au nom de tout dépositaire, gardien, tuteur, curateur, ou comité, ou de tout facteur, agent, receveur, succursale ou administrateur, que lesdits facteurs, agent, receveur, succursale ou administrateur aient reçu des profits ou gains, de la même manière et pour le même montant que celui auquel serait cotisé le non résident s'il habitait le Royaume-Uni et recevait réellement lesdits profits ou gains.

Règle 6. Non résidents; profits comme agents, etc.—Une personne non résidente est cotisable et imposable pour tous profits ou gains venant directement ou indirectement de ou par toute factorerie, agence, succursale, administration, et sera cotisable et imposable au nom du facteur, de l'agent, du receveur, de la succursale ou de l'administrateur.

Règle 7. Non résidents; contrôle sur les résidents.—Quand un non résident, qui n'est pas sujet britannique, ou une firme britannique, hindoue, d'un Dominion ou d'une colonie, ou une succursale d'icelle, fait un commerce avec un résident, et quand il appert aux commissaires qui font la cotisation que vu les relations d'affaires entre le résident et le non résident, et vu le contrôle virtuel exercé par le non résident, le cours des affaires entre ces deux

personnes peut être influencé, et est de fait influencé, de manière que le commerce fait par le résident dans la poursuite de ses relations avec le non résident donne au résident aucun profit ou des profits moindre que les profits qu'il aurait le droit d'espérer dans le cours ordinaire des affaires, le non résident est cotisable et imposable sous cette loi au nom du résident tout comme si le résident était l'agent du non résident.

Règle 8. Non résidents; cotisation basée sur pourcentage de virement.—Quand il semble aux commissaires cotiseurs, ou dans le cas d'objection ou d'appel, aux commissaires généraux ou spéciaux, que le vrai montant des profits ou gains de tout non résident imposable sous le nom d'un résident ne peut être établi d'une manière claire, les commissaires peuvent, s'ils le jugent à propos, cotiser et imposer le non résident dans la personne du résident au nom duquel il est imposable, et dans tel cas, les exigences de cette loi en ce qui regarde la production d'états par personnes agissant au nom d'autres, s'appliqueront de manière à exiger du résident des rapports sur les affaires qu'il a faites pour le non résident, de la même manière que les états produits par les personnes agissant pour des interdits ou des non résidents ayant des profits ou gains imposables.

Règle 9. Non résidents; détermination du pourcentage.—(1) Le pourcentage en vertu de cette loi sera déterminé en tenant compte de la nature du commerce, par les commissaires faisant la cotisation sur pourcentages, sujet à appel aux commissaires spéciaux, dans le cas où une cotisation est faite par d'autres commissaires.

(2) Si le résident ou le non résident n'est pas satisfait du pourcentage déterminé soit en première instance, soit par les commissaires spéciaux ou généraux, il peut avant l'expiration de quatre mois, demander aux commissaires de porter la question de pourcentage devant un bureau d'arbitres nommé à cette fin par le Trésor, et la décision des arbitres ou de leur tribunal est final et irrévocable.

Règle 10. Non résidents; proviso pour courtiers, etc.—Rien dans ces règles ne rend imposable un non résident au nom d'un courtier ou d'un commissionnaire général, ou au nom d'un agent n'étant pas la personne autorisée de faire régulièrement le commerce d'agent du non résident, ou une personne imposable si elle était un agent dans l'application de ces règles en ce qui concerne les profits provenant de ventes ou transactions faites par l'intermédiaire de tel courtier ou agent.

Règle 11. Non résidents; transactions avec d'autres non résidents.—Le fait qu'un non résident exécute des ventes ou fait des transactions avec un autre non résident dans des circonstances qui le rendraient imposable, dans l'application de ces règles, au nom d'un résident, ne le rend pas de ce

fait impossible quant aux profits ou gains résultants de ces ventes ou transactions.

Règle 12 Non résidants; profits de ventes.— Quand un non résidant est imposable sous la loi de la taxe du revenu, au nom d'une succursale, d'une administration, d'une agence ou d'une factorerie, pour des profits ou gains résultant de la vente de marchandises ou produits manufacturés ou produits en dehors du Royaume-Uni par un non résidant, la personne au nom de laquelle le non résidant est imposé peut, si elle le juge à propos, en appeler aux commissaires de cotisation, pour que la cotisation soit amendée et basée sur les profits faits ou pouvant être raisonnablement faits par un marchand, ou dans le cas où les marchandises sont détaillées par lui-même, ou directement au nom du manufacturier ou du producteur, par un détaillant achetant directement du manufacturier ou du producteur, et sur preuve faite à la satisfaction des commissaires concernés d'une base de profits, la cotisation sera amendée en conséquence.

Les inspecteurs de taxes de Sa Majesté sont généralement guidés par les décisions de la Haute Cour, et la question est si compliquée qu'il serait difficile d'offrir des commentaires sur chaque cas en particulier.

Les détails de deux cas récents devant la Haute Cour (dans lesquels les intéressés ne sont pas des Canadiens) ont été envoyés au ministère du Commerce (Dossier No 1) et peuvent être obtenus sur demande.

Un cas d'intérêt spécial est celui d'une firme de coton d'Egypte qui avait nommé en Angleterre un agent (pas un agent exclusif) pour la vente de son coton.

De temps à autre cet agent vendait des quantités de coton à des conditions déterminés par les exportateurs égyptiens, et il obtenait aussi d'acheteurs anglais des offres qui étaient soumises pour acceptation. Dans les deux cas, les contrats (quand exécutés) ont été faits en Angleterre. La firme égyptienne a été cotisée au nom de son agent, et la réclamation, après avoir été renvoyée par la Division du Banc du Roi, a été maintenue par la Cour d'Appel, le tribunal maintenant "que la firme égyptienne avait fait du négoce dans le Royaume-Uni et était de ce fait imposable sur les profits réalisés dans la personne de son agent anglais qui était regardé aux yeux de la loi comme la personne autorisée à les représenter comme agent régulier".

— o —

LES POSSIBILITES DES FORMES CANADIENNES DANS LES MIDLANDS

Quatre-vingt-dix pour cent des manufactures de chaussures du Royaume-Uni se trouvent dans les Midlands et particulièrement dans les districts de

de Leicester, Northampton, Kettering et Stafford, et c'est par conséquent là que se trouve le grand marché de formes à chaussures. Il se fabrique trois sortes de formes, les formes à monter, les formes à finir et les embauchoirs.

Formes à monter.—C'est la forme qui sert à la première opération dans le montage de la chaussure. C'est un type important qui exige un bois et un travail parfaits.

Ces formes sont d'abord ébauchées au tour, dans des blocs d'ébène dur, le côté de l'écorce du bois devant toujours être dans le dessous du pied. Le plus important facteur dans la préparation de cette forme est le séchage, et c'est ce qui explique pourquoi les blocs à formes du Canada n'ont pas encore réussi à contrôler le marché. Les blocs doivent d'abord sécher au grand air pendant un an. Il y a un marché pour les blocs séchés au grand air et les blocs séchés à l'étuve, suivant que les manufacturiers ont ou n'ont pas leurs propres séchoirs. Une firme anglaise qui achète 200,000 blocs par année, n'achète que des blocs séchés au grand air, et les laisse sécher une autre année au grand air avant de les mettre à l'étuve afin de s'assurer qu'il ne gonfleront pas ou ne fendilleront pas, et de diminuer le pourcentage des seconds ou rejets. La principale plainte contre les débutants de ce commerce, c'est qu'ils ne laissent pas ou séchage à l'air le temps de se terminer avant de mettre leurs blocs à l'étuve. Ils font un séchage trop rapide. Comme résultat le bois n'est séché qu'à la surface et contient encore de l'humidité au centre; il y a de plus une forte proportion de blocs décolorés qui ne peuvent servir qu'aux formes à finir ou qui sont rejetés.

Les seconds, ou les rejets, ne doivent pas dépasser 5 p. 100, mais si ces seconds ou rejets ne sont pas de trop mauvaise qualité, ils peuvent servir pour formes à finir. Il est désirable de ne pas employer de bois jaune ou veineux.

Le bureau du Commissaire du Commerce de Bristol a déjà fait parvenir au ministère du Commerce des échantillons et les noms des firmes canadiennes fabriquant des formes à chaussures peuvent être obtenus de l'Association des Fabricants Canadiens, ou sur demande au ministère du Commerce, Ottawa.

Les grandeurs employées sont nos 1, 3, 5, 7, 9 et 11, la première étant la plus petite et la dernière, la plus grande. Les grandeurs moyennes désirées sont les nos 3, 5, 7 et 9. Les dimensions du bloc séché sont comme suit :

Grandeur	Longueur	Largeur	Hauteur	Circonférence
1	10½	3¾	4½	11
3	12	4	4¾	12
5	12½	4½	5	13
7	13	4½	5¼	14
9	13½	4¾	5½	15
11	14	5	6	16

Tél. Main 3216 — Edifice Montreal Trust — Tél. Main 2287 — Réa. Rockland 349

11, Place d'Armes, Montréal.

**LAMOTHE, GADBOIS
& CHARBONNEAU**
AVOCATS

J. C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois,
LL.L., J. Pierre Charbonneau, B.C.L., René
Duguay, LL.B., N. Charbonneau, B.C.L.

W.A. BAKER, C.R.
AVOCAT

Ex-avocat de la ville de Maisonneuve
Tél. Main 1762 58, rue ST-JACQUES

Tél. Main 1059
Léandre Bélanger Adrien Bélanger
BELANGER & BELANGER
NOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES
Prêts sur hypothèques, Achats de Créances,
Règlement de successions
30, rue ST-JACQUES, MONTREAL

R. FARIBAUT
NOTAIRE

Successeur de Leclerc & Faribault
90, RUE ST-JACQUES MONTREAL
Tél. Main 678
Argent à prêter sur hypothèque

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Agents de Change
62, RUE S.-JACQUES - - - MONTREAL
(En face du journal "La Presse")

JOSEPH FORTIER, Limitée

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité: formules en magasin et
sur commande. Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE
REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET CAMEE
angle Notre-Dame et St-Pierre
MONTREAL

Tél. Bell Main 444 et 441

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A JETTE & CIE

50, Notre-Dame ouest — Chambre 22

Edifice Duluth

Courtiers en immeubles. Experts en
propriété.

(Etabli's 1885). Prêts sur première et
deuxième hypothèque: — achats d'hypo-
thèques et balances de prix de ventes.

J. E. C. DAOUST

ARCHITECTE

Diplôme de l'A. A. P. Q.

successeur de

GAUTHIER & DAOUST

180, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

Spécialité: Edifices publics

SERAPHIN OUMET

INGENIEUR-CONSEIL

ARPENTEUR-GEOMETRE

Travaux municipaux — Filtration, etc.

Tél. Main 6539

76, RUE ST-GABRIEL, Montréal

MONTREAL

BEAUBIEN, BUSFIELD

& Compagnie

INGENIEURS CONSEILS

2 PLACE D'ARMES MONTREAL

MAIN 8240

J. A. BAULNE, A.M., E.I.C., Prof. à l'Ecole
Polytechnique, 1294 St-Hubert. Tél. St-Louis
3925. — G. E. LEONARD, I.C., 662b Parc La-
fontaine. Tél. St-Louis 6777.

TEL. EST 5339

BAULNE & LEONARD

INGENIEURS CONSEILS

Experts en Constructions Métalliques
et Béton Armé

EDIFICE SAINT-DENIS

294 STE-CATHERINE EST, MONTREAL

TELEPHONES: EST 1878-3241



Spécialité: Tributs Floraux en Cire.

Nouvelle adresse:

205, RUE SAINT-DENIS
Coin Sainte-Catherine Est

LaRUE & TRUDEL

Comptables Incorporés
(Chartered Accountants)

LaRUE, TRUDEL & PICHER
Syndics & Liquidateurs

517, Ed. Insurance Exchange,
Montréal

Bureau à Québec: 71 RUE ST-PIERRE

Paquet & Bonnier

COMPTABLES LIQUIDATEURS
SYNDICS AUTORISES

F. R. Paquet, L.A., C.G.A.

J. O. Bonnier

Chambre 501
120, St-Jacques, Montréal

Eugène Prévost
L.I.C.

Herman Perras

PREVOST & PERRAS

Liquidations, Collections,
Règlements.

(Eugène Prévost, syndic autorisé.)

EDIFICE DULUTH, 50 Notre Dame O.
Chambre 21 Tel. Main 1056

GLACE, VITRE

IMPORTATEURS

de verre de tous genres

MANUFACTURIERS

de Vitraux d'Eglise et de fantaisie.

Négociants en vitres de tous genres

(Plate Glass)

J. P. O'SHEA & Cie

15, ruelle Perrault, MONTREAL

EST 9534*

Malles, Sacs de voyages, Harnais
 Marque
"ALLIGATOR"



Cette marque est une garantie de la qualité supérieure de la marchandise que vous achetez.

Les résultats obtenus par les articles estampillés "Alligator" sont une preuve de longue durée et de meilleur service.

Les prix ne sont pas pour cela plus élevés.

La montagne Limitée.

BLOC BALMORAL
 338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.
 (Près de la rue McGill)

SERVICES de
PACIFIQUE



NAVIGATION du
CANADIEN

Les services de navigation du Pacifique Canadien se recommandent tout particulièrement à l'attention des voyageurs à destination de l'Europe ou de l'Orient. Confort et service insurpassables en mer.

POUR L'EUROPE

Durant la saison d'été, les luxueux "Empresses" naviguent régulièrement entre Québec, Cherbourg, Southampton et Hambourg. Rien de supérieur sur l'Atlantique.

Toute une flotte de magnifiques paquebots "à une classe de cabines" assure un service parfait entre Montréal et Québec, du côté américain, et Liverpool, Belfast, Queenstown (Cobh), Glasgow, Southampton, Cherbourg et Anvers, en Europe.

En hiver, les départs s'effectuent de St-Jean, N.B.

POUR L'ORIENT

Quatre superbes "Empresses" font la navette entre Vancouver et les ports de l'Orient. Départs tous les quinze jours.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

D. R. KENNEDY

Agent-général, dépt. des Passagers

142, rue St-Jacques

Montréal.

Tél. Est 1853

La Cie J. & C. Brunet

LIMITEE



Plomberie
 Couverture
 Electricité
 Chauffage

223 boul.
 St-Laurent

MONTREAL



JAMBE

POURQUOI s'adresser à l'ÉTRANGER pour se procurer une JAMBE ARTIFICIELLE?

POURQUOI les CANADIENS feraient-ils usage de JAMBES ARTIFICIELLES fabriquées ailleurs qu'au CANADA?

La jambe artificielle de

Conrad Martin

donne une marche souple, facile, naturelle; un confort parfait; puis a une solidité garantie.

Nous avons la réputation de manufacturer ce qu'il y a de mieux en bandages herniaires, ceintures abdominales, post-opérateurs, appareils orthopédiques, bas élastiques, etc., de tout le pays.

Nous garantissons donner entière satisfaction.

C. MARTIN

36, RUE CRAIG EST

Dépt. C.

TÉL. MAIN 4792

TRAINS de JOUR
 en

5 HEURES
 Pour **QUÉBEC**

(PAR LE PORT DE QUÉBEC)

LE QUEBEC

Laisse Montréal: 5.00 p.m. tous les jours
 Arrive à Québec: 9.45 p.m. tous les jours
 Chars parlours et réfectoires

LE CITADEL

Train de nuit supérieur

Laisse Montréal: 11.30 p.m. tous les jours
 Arrive à Québec: 6.45 a.m. tous les jours
 Chars dortoirs supérieurs

Autres trains rapides et utiles

Billets optionnels sur les parcours.

Pour autres informations et billets, à tous les bureaux des chemins de fer Nationaux ou à l'agent des passagers, 230, rue St-Jacques, Montréal. Main 3620.

Canadian National Railways

Les blocs d'érable dur rétrécissent d'environ $\frac{1}{2}$ " en circonférence pendant le séchage.

Les prix semblent varier beaucoup, et les prix ci-dessous, par 1,000, des Etats-Unis, sont plutôt élevés : no 1, \$152; no 3, \$165; no 5, \$176; no 7, \$190; no 9, \$206.

Ces prix sont pour des blocs séchés à l'étuve, f. à. b. ports canadiens. Des prix beaucoup plus bas que ceux-là ont été cotés d'une certaine source, mais la qualité des blocs n'est pas aussi bonne. Les producteurs canadiens qui peuvent coter les prix ci-dessus sur des blocs de première qualité séchés à l'étuve devraient écrire au commissaire du Commerce à Bristol. Pour des cotations de 100,000 ou plus, les prix devraient être réduits d'au moins 10 p. 100, et pour les blocs séchés à l'air seulement, il faut déduire au moins \$10 par mille. Il est préférable de coter f. à. b. au lieu de c. a. t.

Formes à finir.—Les plus importantes sources d'approvisionnement sont l'Allemagne, la France, la Suède et certaines parties de l'Angleterre. Le bois employé est presque exclusivement le merisier.

Actuellement, les firmes continentales offrent les formes finies de merisier à un prix qui est hors de proportion avec le produit ébauché. Un manufacturier a déclaré qu'à cause de cette compétition l'industrie de la fabrication des formes à finir se mourait lentement.

Les blocs propres à faire des formes à finir ne ressemblent en rien à ceux qui servent aux formes à monter, et comme l'indique leur nom, ils servent aux opérations finales dans la fabrication de la chaussure. Les fentes ne sont pas nécessairement une cause de rejet, mais les manufacturiers anglais insistent cependant pour que ce défaut n'y soit pas.

Vu les approvisionnements faciles du continent en formes de merisier, il est peu probable qu'il y a là un champ profitable pour les moulins canadiens.

Embaucheurs.—Cette forme sert surtout à remplace le pied dans les chaussures montrées en échantillons. Ces formes doivent être excessivement légères. Le tilleul, le sycamore et le châtaignier sont généralement employés, mais le tilleul est employé le plus souvent. Comparativement aux blocs d'érable dur, ces blocs de bois léger prennent environ 10 p. 100 du commerce. Les grandeurs généralement désirées sont 5 et 7. Les blocs de tilleul canadien feraient bien l'affaire et des cotations pour blocs séchés à l'étuve seulement devraient être envoyées au bureau du commissaire du Commerce de Bristol, par lots d'un char, de 12,000 à 15,000 blocs, f. à. b., cours canadien. Seulement les firmes ayant de l'expérience dans ce commerce devraient coter.

Carton de fibre pour montures.—On se sert aussi de carton de fibre dans la fabrication de ces montures; on l'achète en grandes feuilles d'un seizième de pouce d'épaisseur; il faut que ce soit un carton

qui s'étend facilement et se moule à la pression. Ces montures se font en étendant le carton humide sur les formes et en le cuisant ensuite.

Talons de bois.—Les talons de bois pour talons hauts de chaussures de femmes sont faits exclusivement en merisier anglais, et les manufacturiers ne désirent pas s'approvisionner au Canada.

L'intérêt dans le Canada comme source d'approvisionnement.—Depuis assez longtemps un gros manufacturier de formes a établi au Canada ses propres moulins pour répondre à ses propres besoins. D'autres firmes désirent s'approvisionner au Canada. Mais tous insistent pour négocier exclusivement avec des firmes ayant de l'expérience dans cette industrie.

L'auteur a constaté l'existence d'un certain préjugé contre les blocs canadiens parce que le séchage est généralement défectueux.

On trouvera dans les "Occasions d'affaires" de ce numéro du Bulletin plusieurs demandes de cotations pour blocs d'érable dur pour formes à chaussures, et les intéressés peuvent obtenir du ministère du Commerce, Ottawa, (dossier No T.C.-6 101) une liste complète des manufacturiers anglais de formes à chaussures.

— o —

Les règlements belges sur le lait condensé

M. A. S. Bleakney, Commissaire du Commerce à Bruxelles, informe que la vente du lait condensé en Belgique est soumise aux règlements suivants: Il doit porter une des marques suivantes: Lait concentré, entier, sucré, écrémé concentré, ou écrémé concentré sucré. Cette marque doit être en lettres de pas moins de 3 millimètres de hauteur. L'étiquette doit aussi mentionner la quantité en grammes, l'adresse et le nom du fabricant ou vendeur. Elle doit aussi porter l'information suivante: "En ajoutant au contenu de cette boîte "x..." centimètres cubes d'eau bouillie vous obtenez "x..." centimètres cubes de lait entier ayant au moins 3 p. 100 de matière grasse et sucré à "x..." grammes par litre." Il n'est pas permis d'en dire plus long sur la qualité. Cette description doit être en lettres de $\frac{1}{2}$ millimètre de hauteur et ne doit pas être intercalée. La poudre de lait écrémé ne peut être vendue à moins d'être marquée: "Poudre de lait écrémé. Les poudres de lait fermentescibles ou contenant des antiseptiques ou colorants sont déclarées dangereuses. Généralement parlant, M. Bleakney recommande à tous les exportateurs expédiant des denrées alimentaires en Belgique de toujours avoir des étiquettes en français.

Denrées alimentaires importées du Canada par la Guyane Anglaise, la Trinidad et la Barbade

H. R. POUSETTE, Commissaire du Commerce

FARINE

Port d'Espagne, Trinidad, 27 juin 1925.—La farine est de tous les produits canadiens celui qui a obtenu les plus grands succès sur les marchés des Antilles anglaises. En 1911, la Trinidad a importé 64.701 barils de farine canadienne, mais à la suite de l'entente de 1912, les importations se sont mis à augmenter rapidement. C'est le résultat de la préférence britannique, et un peu celui de la rareté de la farine de blé dur aux Etats-Unis, et en même temps de la qualité de la farine canadienne et de la régularité de ses arrivages.

Actuellement il y a sur le marché de la Trinidad environ cinquante marques de farine canadienne, les produits de quatorze minoteries canadiennes et de cinq américaines. De ce nombre, il y en a quelques-unes qui font un gros commerce et d'autres qui sont à peu près inconnues.

Il arrive sur le marché une certaine quantité de farine de blé dur des Etats-Unis et une assez bonne quantité de farine de blé mou des Etats du sud. L'an dernier, 4,200 sacs de farine ont été importés d'Angleterre, ce qui est considéré comme transaction sortant de l'ordinaire.

Les statistiques établissent bien clairement la distribution des importations de farine entre le Canada et les Etats-Unis. En 1923, il a été importé dans la Trinidad 311,671 sacs de farine de blé, dont 304,616 sacs venaient de l'Amérique Britannique du Nord; 185,703 sacs dans la Guyane anglaise, dont 179,626 du Canada; et 90,320 dans la Barbade, dont 72,249 du Canada et 17,663 des Etats-Unis.

Biscuits, pain, etc.—En tant que la Trinidad est concernée, les importations de pain et de gâteaux et biscuits de 1923 accusent une diminution sur 1922. Cette diminution vient sans doute des conditions financières de la colonie.

Les biscuits sans sucre du Canada sont bien aimés, mais ne sont pas aussi populaires que ceux des Etats-Unis. Il n'y a pas de raison pour que le biscuit canadien, avec le tarif préférentiel, n'occupe pas la première place. Ces biscuits sans sucre sont presque exclusivement des biscuits au soda bien qu'il y ait une certaine proportion de biscuits de matelot. Les importations de biscuits de la Barbade sont relativement faibles comparativement aux autres colonies.

La Guyane anglaise a importé en 1923 125,212 livres de biscuits sans sucre, dont 87,301 livres du

Canada, 25,340 des Etats-Unis et 12,571 d'Angleterre. Dans toutes les autres sortes de biscuits, l'Angleterre a un quasi-monopole.

VIANDES

Les importations de viandes canadiennes augmentent constamment. Il s'importe de petites quantités de viandes fraîches en compartiments frigorifiques, principalement du mouton et du porc, mais le gros des importations est composé de viandes salées ou marinées. Les importations de porc salé ou mariné, dans Trinidad en 1923, formaient 3,596,816 livres, dont 2,808,754 livres des Etats-Unis, 271,259 livres de l'Argentine et 168,834 livres de l'Amérique Britannique du Nord; celles de la Guyane anglaise formaient 168,834 livres, dont 14,957 livres des Etats-Unis. Les importations de boeuf salé de la Barbade en 1923 formaient 1,188,315 livres, dont 1,103,822 livres des Etats-Unis, et 36,438 livres du Canada; les importations de porc salé de la Barbade, 1,210,817 livres dont 1,002,622 livres des Etats-Unis et 203,445 livres du Canada.

Bacon et jambon.—Bien que les importations de jambon et bacon ne puissent être considérées comme très considérables, leur volume, dans les trois îles, en 1923, dépassait un million de livres. Les Etats-Unis avaient un tiers de ce commerce dans la Trinidad. Les importations de la Guyane anglaise formaient 210,254 livres, dont 175,390 livres des Etats-Unis, 21,605 livres d'Angleterre et 12,831 livres du Canada. Les importations de la Barbade en 1923 formaient 214,743 livres, dont 93,468 livres du Canada, 65,559 livres des Etats-Unis et 55,676 livres d'Angleterre. Le bacon et le jambon canadiens sont de plus en plus populaires et il y a une variété de jambonneau canadien qui menace sérieusement la suprématie des Etats-Unis.

Fromage.—La Trinidad et la Guyane anglaise importent d'assez grandes quantités de fromage, mais on ne pourrait en dire autant de la Barbade. Le Canada est le principal fournisseur de fromage de ces trois colonies. Les raisons sont la qualité excellente de ce produit et son prix qui le rend abordable au consommateur. Dans la Trinidad, le seul concurrent est les Etats-Unis. Les importations de la Trinidad en 1923 ont été de 228,702 livres, dont 138,377 livres du Canada et 51,547 des Etats-Unis. Les importations de la Guyane anglaise, de 238,386 livres, dont 150,155 livres du Canada, 74,980 livres de la Hollande et 11,509 d'Angleterre. Les importations de la Barbade ont été de 65,806 livres, dont 60,807 livres du Canada.

Saindoux et succédanés.—Le commerce du saindoux a une valeur considérable pour la Guyane anglaise et toutes les îles, atteignant environ \$125,000 par année. Les importations de Trinidad, en 1923, ont été de 3,304, 159 livres, dont 2,800,708 livres du Canada, 431,783 livres d'Angleterre et

70,755 des Etats-Unis. Les importations de la Guyane anglaise, 388,984 livres dont 299,552 du Canada, 5,162 livres des Etats-Unis et 29,150 livres d'Angleterre. Celles de la Barbade, 153,654 livres, dont 93,191 des Etats-Unis, 52,475 du Canada et 7,988 d'Angleterre. En 1922 les Etats-Unis ont exporté à la Trinidad 1,644,193 livres de saindoux ou de succédanés, valant \$31,075 tandis que le Canada en a exporté 2,113,169 livres valant \$60,992. Les importations d'origine canadienne dans les deux autres îles ont diminué tandis que celles d'origine anglaise ont augmenté.

Huiles comestibles.—Le Canada a sa bonne part du commerce de la Trinidad en huiles comestibles, soit 12,678 gallons sur 44,992 gallons. La Guyane achète très peu de cette denrée du Canada et la Barbade n'en achète pas du tout.

Lait condensé.—Comme ces colonies ne produisent guère de lait frais, elles consomment de grandes quantités de lait condensé. La Trinidad, le plus fort importateur, en a consommé en 1923, 49,279 caisses. Cette même année, le Canada a eu une bonne part de ce commerce, soit 50 p. 100, mais il est peu probable qu'il fasse aussi bonne figure en 1924, excepté pour une certaine marque spéciale.

Poisson.—La principale importation du Canada est la morue sèche, qui est très aimée parce qu'elle est plus grosse et de meilleure qualité que celle de tous les pays compétiteurs, et que de ce fait, elle commande \$10 de plus par baril. Les importations de la Trinidad en 1923 ont été moins considérables qu'en 1922. Le commerce de conserves de poisson, consistant principalement en conserves de saumon, est partagé presque également entre le Canada et les Etats-Unis. Le saumon canadien est favorablement connu, et il est possible qu'avec le temps il prenne une plus grande part du marché. Les autres poissons importés sont le hareng saur, qui vient en boîte, le hareng salé et le saumon salé, en barils.

Marmelades, gelées, conserves de fruits, etc.—Ces importations n'ont guère d'importance, ayant atteint pour la Trinidad et la Guyane, 106,580 livres en 1923. On ne rencontre jamais de marmelades canadiennes, sur ce marché, mais on y voit souvent les fruits canadiens en conserve. Les pêches et les poires du Canada cèdent le pas devant celles de la Californie, mais les fraises et framboises de l'Ontario sont très populaires.

Confiseries.—Les importations des Antilles ne sont pas importantes, mais celles de la Trinidad, 181,952 livres en 1923, sont assez considérables et viennent d'Angleterre, comme celles de la Guyane et de la Barbade. Le Canada fournit une petite quantité de chocolats à la crème, etc., et peu de bonbons au sucre, mais il y a sur ce marché des perspectives de développement.

Fruits et noix.—Les importations de fruits frais dans les Antilles ne sont pas considérables, la

Guyane étant le meilleur marché pour le Canada qui, en 1923, en a vendu pour £ 5,504 sur un total importé de £ 11,028. Ce commerce consiste surtout en pommes fraîches importées en hiver, et particulièrement pour la saison de Noël.

Les importations de fruits séchés du Canada sont sans importance.

Sel de table.—Sur 3,160,973 livres de sel fin importé par la Trinidad en 1923, 1,240,800 livres venaient d'Allemagne et la Grande-Bretagne semble avoir le monopole de la Guyane Anglaise avec 1,643,250 livres, la même année. Une petite quantité de sel fin du Canada appelé "granulé extra" empaqueté dans des cartons, n'a pas été satisfaisant, les boîtes de carton ne donnant pas une protection suffisante contre l'humidité. Pour vendre le sel canadien, il le faudrait mettre dans des boîtes hermétiques comme le font plusieurs exportateurs anglais.

Sucre.—Le Canada a une très forte position dans le commerce du sucre raffiné des Antilles Anglaises. Sur 711,541 livres importées par la Trinidad en 1923, le Canada a fourni 589,339 livres et les Etats-Unis, 106,335 livres; à la Guyane Anglaise, le Canada a fourni 587,719 livres sur un total de 646,035 livres; à la Barbade, 422,572 livres sur un total de 441,873 livres. Le sucre granulé se fabrique maintenant dans la Trinidad, et il est probable que dans l'avenir, il sera difficile de faire la compétition au produit local. Une consignment d'essai de sucre de la Trinidad a été expédié à Vancouver.

Légumes, séchés ou en conserves.—En dehors des pommes de terre et des oignons, les importations de légumes frais dans la Trinidad ne comptent guère. (Un rapport sur le marché des pommes de terre a été publié dans la No 196). Il se vend quelques conserves de légumes canadiens, mais la consommation est limitée par le pouvoir d'achat qui est très restreint.

LA DEMANDE POUR PRODUITS DE L'EMPIRE

Les producteurs et exportateurs canadiens se doivent de connaître et encourager le mouvement commencé en ce pays en faveur de l'achat et de la consommation de produits venant d'une partie quelconque de l'Empire britannique.

En autant que le public en général est directement concerné, les denrées alimentaires sont les produits qui doivent le plus intéresser les Canadiens. Le bureau de Londres du service des Renseignements Commerciaux reçoit constamment des demandes de firmes anglaises désirant établir une liaison avec des exportateurs canadiens de denrées alimentaires.

L'expérience a montré que le meilleur moyen d'augmenter la consommation de marchandises produites dans l'Empire était pour le consommateur

d'en faire la demande quand il s'adresse à son fournisseur. Mais ce n'est pas là une chose aussi simple qu'elle le paraît à prime abord. Le détaillant achète du marchand de gros qui achète de l'importateur, et généralement choisit ce qui est le plus à son avantage parmi ce qui lui est offert. Certains importateurs sont toujours prêt à favoriser les produits britanniques et même à leur donner la préférence sur les produits étrangers quand ils sont offerts à termes égaux, et c'est ce qui s'appelle une attitude sentimentale. Mais la majorité des firmes sont portées à tenir, acheter et distribuer les articles qu'elles peuvent obtenir avec le moins de déplacements et de dérangements et dont elles peuvent disposer de la même manière.

Les plus gros distributeurs ont des sources d'approvisionnement avec lesquelles ils ont des relations satisfaisantes depuis nombre d'années leur fournissant des articles pour lesquels il existe une demande stable, et qui est maintenue par une bonne publicité. Les produits de l'Empire réussissent généralement à déplacer les produits étrangers sur ce marché, et au point de vue des profits de l'importateur, il n'y a rien qui l'induit à chercher des substituts. De plus, comme le commerce de l'importateur se fait généralement sur une base de commission ou de courtage, il n'a aucun intérêt à dévoiler l'origine des produits qu'il offre.

Comme résultat, les marchands de ce pays, pris dans l'ensemble, sont apathiques, et il s'en trouve un grand nombre qui sont opposés à toute idée de préférence pour les produits de l'Empire. C'est cette attitude qui crée un obstacle dans le sentier du consommateur.

De plus, la ménagère ordinaire a personnellement une si faible connaissance des marchandises canadiennes, que si elle désire acheter des produits canadiens, elle ne sait pas exactement ce qu'elle doit demander à son épicier. Il arrive très souvent que les produits étrangers sont achetés avec une certaine répugnance et seulement parce qu'ils sont toujours sous la main.

Plusieurs packers et exportateurs canadiens de denrées alimentaires ont, à force d'énergie et d'habileté, réussi à créer une demande absolue pour leurs produits, mais à la suite de beaucoup de travail.

Depuis l'établissement de l'Empire Shopping Week les autorités du Canada et des autres Dominions ont fait un grand travail en indiquant les sources d'approvisionnement aux grands magasins à rayons et aux épiciers qui avaient organisé des étalages.

En anticipation de l'ouverture de la prochaine Exposition de l'Empire, le ministre du Commerce canadien a nommé un assistant-commissaire du Commerce pour agir en qualité d'officier de liaison entre les représentants au Royaume-Uni d'exportateurs canadiens et les contracteurs des vivres et les rafraîchissements de l'Exposition. Ce représentant du ministère, en dehors de ses occupations ordi-

naires, a emboîté le pas dans un sentier qui avait déjà été tracé par le bureau de Londres dans ses relations avec l'importante Incorporated Association of Retail Distributors, et en organisant systématiquement une série d'étalages de vitrine, mettant en évidence les denrées alimentaires, conserves, et autres, venant du Canada dans les principaux magasins du pays où ils étaient en même temps offerts en vente.

Il est maintenant désirable que ce travail préliminaire des autorités soit continué par l'initiative privée. Pour cela, le premier pas consiste dans l'engagement d'un agent local influent, à qui il faut cependant un appui généreux, et ce travail doit être supplémenté, quand c'est nécessaire, par une publicité soutenue et autres moyens de propagande.

LE MARCHÉ DU PAPIER A JOURNAL EN NOUVELLE-ZELANDE

Dans cette édition, on trouvera un avis d'une demande de soumissions par la Newspaper Proprietors' Association of New Zealand, pour leur approvisionnement de papier en 1926. Cette organisation comprend la majorité des grands journaux de ce Dominion, et s'occupe de leurs achats de papier. Il est à remarquer que les soumissions demandent du papier en rouleau et du papier en feuille, 8,000 et 200 tonnes respectivement. Ces chiffres représentent seulement le minimum de la commande à donner, et cette quantité peut augmenter, comme l'an dernier, alors que les soumissions étaient demandées pour 6,000 ou 7,000 tonnes et que la commande finale a été pour 10,000 tonnes.

En 1923, le Canada a fourni 205,583 quintaux de papier sur un total importé de 330,279 quintaux, et l'Angleterre, 124,488 quintaux. En 1924, la proportion du Canada a baissé un peu, 197,695 sur un total importé de 337,856 quintaux. Tout indique que le Canada aura un plus fort pourcentage de la fourniture en 1925.

Les acheteurs ne paieront que le poids net du papier, sans compter les enveloppes et les noyaux. Antérieurement, le poids du noyau était compris dans le poids du papier expédié.

Les exportateurs canadiens devraient coter, si possible, c.a.t., ou c.a.t. et échange, ou mieux coter en sterling. Les firmes anglaises ont pris à Auckland des commandes à 2s. 6d. la tonne plus bas que les prix actuels au Canada.

Information postale

On informe la Chambre que les navires Lord Antrim et Lord Londonderry quitteront respectivement, le port de Montréal, les 16 et 5 septembre prochains en destination de Belfast et de Dublin, Irlande.

**VALEURS de premier rang qu'on peut
obtenir d'après le
PLAN DE PAIEMENTS PARTIELS**

GRACE à notre Plan de paiements partiels, le petit épargnant, comme le gros capitaliste, peut devenir actionnaire des mêmes compagnies et son capital est aussi bien garanti.

ON PEUT actuellement mettre en portefeuille des actions et des obligations qui donnent un rendement variant de 5½ à 8%. Demandez notre liste de placements recommandés.

Etablie en 1910

CREDIT-CANADA, Limitée

120, rue St-Jacques, Montréal

Téléphones: Main 2520 - 2545 - 4785 - 4786

**Ils vous y mènent
et vous ramènent
suivant votre désir**

La grande métropole qu'est devenue Montréal est desservie par un système de transport qui n'est pas surpassé sur ce continent. Une superficie de 100 milles carrés est couverte par un réseau de 275 milles de voies de tramways, rayonnant du centre de la ville jusqu'aux banlieues résidentielles.

Ce système fait circuler 860 tramways et emploie 3,600 personnes. Le capital nécessaire à son maintien est près de 47 millions de dollars.

Vraiment, tout Montréalais peut être fier, à juste titre, de cette grande organisation, édiflée par des Montréalais et administrée par des Montréalais — une organisation qui joue un rôle important dans la vie de chaque citoyen.

**LA COMPAGNIE DES
TRAMWAYS
DE MONTREAL**

**Le fer martelé est ce qu'il y a
de plus nouveau et de
plus riche**

pour les

*Candélabres, Lampadaires, Electroliers,
Garnitures de Chemine, Grilles
pour foyers et portes d'entrée,
Chenets avec panier
pour cheminée*

Les objets de fer martelé se distinguent par leur cachet d'antiquité, leur facture à la fois sobre et artistique. ... et remarquez que nous sommes les seuls — dans Montréal — à mettre au service de notre clientèle UN ARTISTE EUROPEEN spécialisé dans les travaux de fer martelé.

**Les Ouvrages d'Art
en Cuivre Limitée**

247, rue Sanguinet

Montréal

O. CONSTATINEAU, administrateur

Téléphone: Est 01 43

L. C. BARBEAU & CIE LIMITEE

CHANGE LE NOM DE SA MAISON

en celui de

"Gauthier Electric Limited"

M. J. U. GAUTHIER, bien connu dans le commerce des accessoires électriques et qui prenait le contrôle, il y a environ un an, de la maison L. C. Barbeau & Cie Limitée, maison de gros en fournitures et accessoires électriques, dont l'établissement est situé au No 320 rue St-Jacques, a décidé de changer le nom corporatif L. C. Barbeau & Cie Ltée, en celui de Gauthier Electric Limited.

Le but de ce changement est motivé par le fait que certaines maisons ou certains individus ont adopté des noms ressemblant tellement à celui de la maison L. C. Barbeau & Cie Limitée qu'il y avait confusion parmi le public, et qu'il en est résulté des ennuis très fréquents. L'adoption d'un nouveau nom devra mettre fin à cette confusion.

La maison continuera ses opérations dans son ancien immeuble au No 320 St-JACQUES, où elle aura le même personnel — le seul changement étant dans le nom de la maison.

<p>Actif \$1,231,635.00</p>	<p>Assurances en force \$51,327,483.00</p>
--	---

LA PREVOYANCE

Compagnie d'Assurances Générales
Fondée en 1905

La première Compagnie Canadienne à grouper sous une même administration tous les genres d'assurances.

VIE — MALADIE — ACCIDENTS
Primes annuelles ou mensuelles.

INCENDIE, BRIS DE GLACES, GARANTIE, VOL.
Magasins, Coffres-forts, Résidences privées.

RESPONSABILITE PATRONALE
Manufacturiers, Entrepreneurs, Médecins, Pharmaciens, Dentistes, etc.

RESPONSABILITE PUBLIQUE
Ascenseurs, Edifices publics, Magasins, Résidences, Attelages, etc.

AUTOMOBILES
Blessures corporelles, Dommages matériels, Collision, Incendie, Vol.

Siège Social : Edifice LA PREVOYANCE
99 rue St-Jacques, Montréal.

Tél. Bell Main 4310-11-12-13	J.-C. GAGNE, Directeur-Gérant.
---------------------------------	-----------------------------------

PARFAITE SECURITE

L'Assurance LONDON GUARANTEE,

dont l'existence remonte à au-delà de 50 ans et les affaires se chiffrant dans les millions, offre la plus parfaite garantie aux hommes d'affaires qui veulent se protéger. Elle transige tout les risques, excepté la vie, comme suit :

<p>Personnel Canton Automobile</p>	<p>Accidents et Maladie de toute nature Responsabilité, Dommage à la propriété, Collision, Incendie et Vol</p>
---	--

Responsabilité des patrons envers le public
Voitures de livraison et ascenseurs
Fuite dans les arroseurs automatiques
Assurance contre incendie
Vol avec effraction
Vitre.

Le bureau de Montréal apporte une prompt attention à l'émission des polices et aux règlements des réclamations dans la Province.

London Guarantee and Accident Company, Limited

263 rue St-Jacques, — Montréal
Wm. R. BULLOCH, Gérant local.

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

BRITISH COLONIAL
FIRE INSURANCE COMPANY
MONTREAL

THEODORE MEUNIER, Président.
C. F. STURHAHN, Vice-président.

1817--Fire Association--1923
de Philadelphie
ELIHU C. IRVIN, Président
ETAT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 1922

Total de l'actif	\$17,337,895.19
Surplus des porteurs de polices	5,607,808.99

THEODORE MEUNIER,
Gérant pour le Canada.
B. A. CHARLEBOIS,
Assistant-gérant.

STATION DE SERVICE



Ford
THE UNIVERSAL CAR

SALLE DE VENTE
L'Auto pour les affaires, la promenade et la livraison.



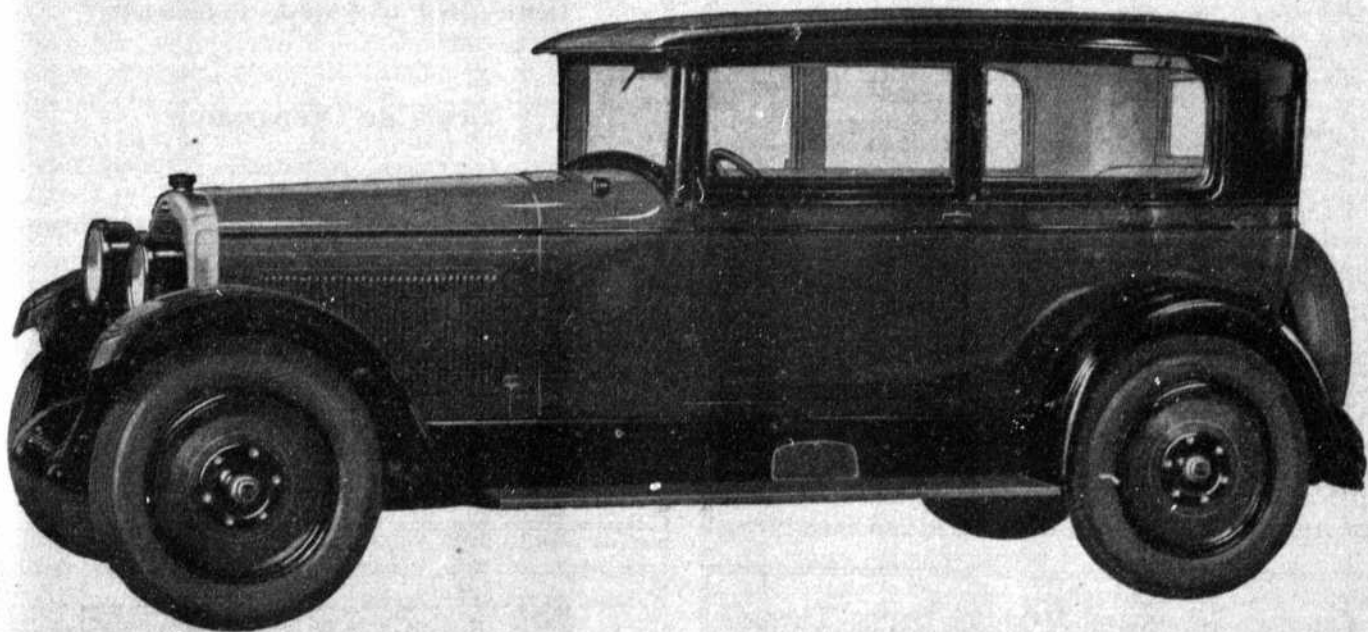
Toujours en mains:
Carrosserie cor merciale de tous genres.

JOS. BONHOMME Ltée MONTREAL
200, rue Guy Main 967-1571-7235

Les automobiles NASH sont les meilleures

NASH

ANNONCE



Série Nouveau
Six Spécial

NASH offre maintenant, pour examen, les séries de nouveaux Six-Spécial et Six préliminaires.

Ils reflètent plus que jamais la supériorité de la manufacture NASH.

Et ils sont une nouvelle preuve du goût et de la main-d'oeuvre artistique de NASH.

Les chars "fermés", qui ont été originairement conçus par Nash-Seaman, sont enrichis par le nouveau type français de couverture.

L'élégance de la carrosserie de tous les modèles semble montrer que ces chars ont été faits sur commande.

Compris dans l'équipement, sont : 4 ressorts automatiques de dessin spécial NASH, pneus "balloon" et cinq roues "disc".

Série Nouveau
Six Perfectionné

*Six-Spécial
préliminaire*

Cette série comporte sept carrosseries notablement distinctes et deux longueurs de chassis.

*Séries
Spécial-Six*

Dans cette série on trouve quatre nouveaux modèles avec le même chassis.

LEGARE NASH-MOTORS

3416-18 Ave du Parc, Montréal.

PROVINCIAL MOTOR SALES LTD, 2320 Lafontaine, Maisonneuve.

LINTEAU AUTOMOBILE, 44 Ontario Est.

POSTES DE SERVICES: 375 ONTARIO EST — QUEBEC — VALLEY JUNCTION — CHICOUTIMI — COWANSVILLE — ST-EVARISTE STATION — JOLIETTE — MONT JOLI — MONTMAGNY — SHERBROOKE — SOREL — ST-HYACINTHE — ST-JEROME — RIVIERE-DU-LOUP — THETFORD MINES — THREE RIVERS — VICTORIAVILLE.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montreal

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de
l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique.

Musée Commercial et Industriel.

Délivre les diplômes de "LICENCE EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCE EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Le diplôme de "LICENCE EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir: Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Economie Politique, Droit Civil, Droit commercial. Langues étrangères (Espagnol, Italien, Allemand) etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des Etudes...

399, Avenue Viger,

MONTREAL

Ecole Polytechnique

DE MONTREAL

Fondée en 1873

Génie Civil — Chimie Industrielle

Ecole de Préparation

Prépare aux examens d'admission à l'Ecole Polytechnique.

Les finissants des cours classiques y sont admis sans examen.

Les examens d'admission ont lieu en juin et en septembre.

Pour renseignements, s'adresser au Directeur

1430, RUE SAINT-DENIS,

MONTREAL

Canadian Government Merchant Marine, Limited SERVICE REGULIER DE FRET, PASSAGERS ET MALLE

Toutes les trois semaines, de Montréal en été et
d'Halifax, en hiver.

Pour les Bermudes, Jamaïque, Bahamas et l'Honduras.
Taux raisonnables. Maximum de service. Confort à taux modérés.

SERVICE REGULIER DE FRET

De Montréal et Québec.

Pour Londres et Anvers, tous les 10 jours.

— Cardiff et Swansea, toutes les deux semaines.

— St. Kitts, Antigua, Barbades, Trinidad et Demerara, toutes les quinze semaines.

— Australie.

— Nouvelle-Zélande, tous les mois.

De Montréal à Charlottetown et St-Jean, Terre-Neuve, tous les 21 jours.

Service intercostal et oriental entre Montréal, Victoria, Vancouver, Yokohama et Shanghai, tous les mois.

De Vancouver aux ports de la côte ouest (R.-U.), tous les mois.

De Vancouver à Londres et Anvers, toutes les 5 semaines.

De Vancouver à l'Australie et Nouvelle-Zélande, tous les mois.

De Vancouver à la Chine et au Japon, tous les mois.

Service intercostal entre Vancouver, tous les mois.

De Vancouver à San Francisco, toutes les semaines.

B. C. KEELEY, gérant Côte du Pacifique, Vancouver, C. B.

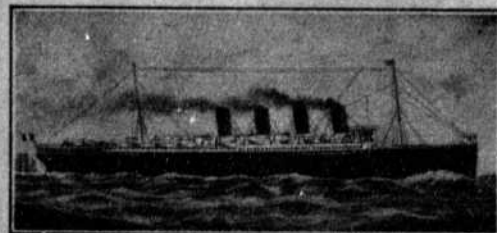
P. H. SCOTT, agent général du fret d'Ontario, Toronto, Ont.

J. P. DOHERTY, gérant du trafic, Montréal.

R. B. TEAKLE, gérant-général, 230 St-Jacques, Montréal.

P. A. CLEWS, gérant européen, C.G.M.M.

17-19 Cockspur St., Londres, S. W. 1., Angleterre



COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE LIGNE FRANÇAISE

SERVICE RAPIDE ET DE LUXE

NEW YORK—PLYMOUTH—LE HAVRE

par les paquebots

PARIS — FRANCE — LAFAYETTE

NEW-YORK — LE HAVRE

par les paquebots à classe unique

DeGRASSE — LA SAVOIE — ROCHAMBEAU
SUFFEREN

BORDEAUX — HALIFAX — NEW-YORK

Tous les quinze jours par les paquebots à classe unique

CHICAGO — ROUSSILLON — LA BOURDONNAIS

GENIN, TRUDEAU & CIE, Limitée,

Agents Généraux

24, RUE NOTRE-DAME OUEST

Tél. Main 2605

MONTREAL

Il a été décidé que ces navires transporteront directement les colis postaux dans l'Etat libre d'Irlande. De cette manière les colis postaux pour Dublin ne seront pas dirigés sur Belfast tel que antérieurement.

— o —

L'OFFRE ET LA DEMANDE

Tous les renseignements qui se rapportent à la liste ci-contre peuvent être obtenus au secrétariat de la Chambre de commerce.

835 *Farine de poisson*.—Les firmes canadiennes capables d'expédier de la farine de poisson au Royaume-Uni sont priées de communiquer avec le ministère du Commerce (mentionner dossier No 20382).

836 *Caséine*.—Une firme de Hambourg désire l'agence d'une firme canadienne exportant de la caséine lactique.

837. *Chimiques lourds*.—Une firme de Leicester désire des cotations d'exportateurs canadiens de chimiques lourds pour le commerce textile du Royaume-Uni.

838. *Chimiques*.—Une firme d'Importateurs de Tokio désire s'aboucher avec les firmes canadiennes intéressées dans les produits chimiques suivants : produits chimiques de tout genre; appareils et machines à éprouver les substances chimiques; appareils chimiques pour fins industrielles ou chirurgicales; chimiques à épreuve microscopique et minéraux affinés et métaux employés dans les analyses chimiques.

839. *Renards*.—Une firme de Chemnitz, Allemagne, désire des relations directes avec des exportateurs canadiens de renards bleus et argentés.

840. *Confections d'hommes et garçons*.—Un commissionnaire de Bélize, Honduras anglais, sollicite la correspondance d'exportateurs canadiens de sous-vêtements en coton pour hommes et garçons et de costumes de bain, dans un but de représentation.

841. *Bonneterie*.—Une firme de facteurs de Leicester désire s'aboucher avec des fabricants canadiens de bonneterie dans un but de représentation.

842. *Sous-Vêtements*.—Des facteurs de Leicester demandent aux manufacturiers canadiens de sous-vêtements ouatés de leur écrire. Représentation en vue.

843. *Textiles*.—Un agent de manufacturiers du Chili désire des échantillons et prix de manufacturiers canadiens de textiles.

844. *Tabac à cigares*.—Un importateur anglais de tabac désire des cotations sur tabac canadien propre à la fabrication des cigares, aussi des robes et remplissages avec les cotons.

845. *Tabac en feuilles*.—Un importateur anglais de tabac désire des cotations sur Kentucky et Burley canadiens, en feuilles et en lisières.

846. *Cuir à semelles*.—Un courtier de la Jamaïque désire s'aboucher avec des exportateurs canadiens de cuir à semelles tanné au chêne, dans le but d'acheter ferme.

847. *Cuir à empeigne et à semelle*.—Une firme de marchands de Leister désire des cotations sur cuir canadien à empeigne et à semelle.

848. *Cuir*.—Un marchand de cuir en gros de Northampton désire des cotations d'exportateurs canadiens de cuir à empeigne, et désire aussi représenter une maison canadienne.

849. *Cuir*.—Une firme de Leicester considérera les cotations que lui feront les manufacturiers et exportateurs canadiens de cuir à empeigne et à semelles.

850. Des facteurs et importateurs de Northampton recevraient des cotations sur toutes sortes de cuir à empeignes.

851. *Cuir*.—Un facteur et importateur de cuir de Leicester recevrait des cotations de cuir à empeigne et à semelle, cuir en pièces, etc.

852. *Cuir*.—Une firme de facteur de Leicester est sur le marché pour une bonne qualité de vache fendue, du cuir au chrome verni, et des flancs au chrome box.

853. *Cuir*.—Une firme de Kettering désire communiquer avec des exportateurs canadiens de cuir pour la cordonnerie; semelles, empeigne, contreforts, flancs, têtes, cambrions, etc.

854. *Bois à Formes*.—Une firme de Northampton fabricant de formes de chaussure, désire des cotations par lots d'un char sur blocs en érable, tournés une première fois et séchés à l'étuve.

855. *Formes de chaussures*.—Une firme de Northampton désire des cotations par lot d'un char sur bics d'érable pour formes, ébauchés au tour, séchés à l'étuve.

856. *Blocs à formes*.—Un manufacturier de formes de Northampton désire des cotations sur formes ébauchées au tour, de tilleul et autres bois blancs. Cotations F.a.b. port d'embarquement en cours canadien.

857. *Blocs à formes*.—Une firme de manufacturiers de formes de chaussures considérera des cotations du Canada sur blocs d'érable séchés à l'étuve. Coter en lots d'un char, f. à. b. et en cours canadien.

858. *Blocs à formes*.—Un manufacturiers de formes à chaussures de Northampton désire des cotations en lots d'un char de blocs séchés au four, ébauchés au tour, en tilleul ou autre bois blancs. Coter f.à.b. ports canadiens et en cours canadien.

859. *Blocs à formes*.—Cotations f.à.b. ports canadiens, en cours canadien, par lots d'un char de blocs d'érable séchés à l'air, ébauchés au tour, demandées par un manufacturier de Northampton.

860. *Epinette*.—Un agent d'importateurs et exportateurs de Cork désire s'aboucher avec des exportateurs canadiens d'épinette.

861. *Réfrigérateurs de crème.*—Une firme de manufacturiers et marchands de gros de Birmingham désire des cotations de manufacturiers canadiens de sorbetières, c.a.t. ports anglais, en sterling.

862. *Métaux et minéraux.*—Le représentant de Rotterdam de gros importateurs allemands désire s'aboucher avec des exportateurs canadiens d'oxyde de nickel, nickel en dragées, nickel en lingots, minerais de cuivre et autres métaux, déchets de bronze, etc.

863. *Minerais.*—Une firme de Berlin, Allemagne, désire négocier directement avec des exportateurs canadiens de minerais métalliques de toute sorte.

864. *Scies.*—Un importateur de l'Argentine désire représenter un manufacturier canadien de scies pour couper les arbres, scies circulaires, ordinaires et avec fausses dents, et scies en ruban. Echantillons, prix et informations complètes au Commissaire du Commerce, Buenos-Ayres.

976. *Conserves de saumon.*—Une firme de Milan désire représenter des exportateurs canadiens de saumon en conserve.

977. *Conserves de saumon.*—Un représentant de manufacturiers de Mexico désire s'aboucher avec des exportateurs de saumon en conserve dans le but d'obtenir une agence exclusive.

978. *Poisson en conserve.*—Une firme de représentants de manufacturiers de la Nouvelle-Zélande désire s'aboucher avec des exportateurs canadiens de poisson en conserve.

979. *Confiseries.*—Une firme de représentants de manufacturiers et de courtiers de la Nouvelle-Zélande désire des cotations d'exportateurs canadiens de confiseries.

980. *Fruits séchés.*—Une compagnie de Milan désire négocier avec une firme canadienne exportant des fruits séchés.

981. *Pommes et légumes.*—Une firme de représentants de manufacturiers de la Nouvelle-Zélande désire des cotations d'exportateurs canadiens de pommes fraîches ou séchées, et de légumes en conserve.

982. *Pommes de terre.*—Des courtiers en denrées alimentaires de La Havane désirent s'aboucher avec des exportateurs canadiens de pommes de terre.

983. *Légumes.*—Une firme de commissionnaires de La Havane désire représenter des exportateurs canadiens de pommes de terre, oignons et haricots.

984. *Denrées alimentaires.*—Une firme de représentants de manufacturiers de la Nouvelle-Zélande désire s'aboucher avec des exportateurs canadiens de denrées alimentaires.

Papier pour la Nouvelle-Zélande

M. C. M. Croft, Commissaire-suppléant à Auckland, fait parvenir au ministère du Commerce les

spécifications des soumissions demandées par la Newspaper Proprietors' Association of New Zealand pour 8,000 tonnes de papier en rouleau et 200 tonnes de papier en feuille. Ces spécifications sont à la disposition des intéressés, au ministère du Commerce. Les soumissions doivent être adressées au secrétaire, Newspaper Proprietors' Association of New Zealand, Inc., Wellington, au plus tard le 19 octobre.

AQUILAS LEGRIS

IMPORTATEUR DE

Ferronneries et Peintures, Articles de Chasse et de Pêche, Poudre, Cartouches, Dynamite, Caps, Maillets pour Tailleurs de Pierre, Pelles de bois, etc., etc. Accessoires Electriques, Lampes, etc.

10-12 PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL
Tél. Main 3103

VOLAILLES DE TOUTE SORTE, OEUFS FRAIS,
BEURRE, PLUMES.

Achetés en tout temps par

P. POULIN & CIE.

39, MARCHE BONSECOURS, MONTREAL

PAIEMENTS RAPIDES. PAS DE COMMISSION.
DEMANDEZ LES PRIX PAR LETTDE.

Royal Exchange Assurance

DE LONDRES, ANGLETERRE

Fondée en 1720

Nous transigeons les genres d'assurances suivants:

CONTRE L'INCENDIE

Accidents,
Maladies,
Fidélité
et
Garanties,
Responsabilité
Patronale et
Risques du travail.



Automobiles
(feu, vol, collision
et responsabilité
en général.
Risques d'équipage,
Ascenseurs,
Bris de Glace,
Responsabilités
civiles.

Actif dépassant \$ 60,000,000.00
Pertes payées, au-delà de \$300,000,000.00

Directeurs Canadiens Locaux:

Sir Vincent Meredith, Bart. Montréal
Hon. Sir Lomer Gouin, K.C.M.G. Montréal
Vicomte R. de Roumefort Montréal
H. B. Mackenzie, Ecr. Montréal
Arthur Barry, Gérant Général
J. Weir Brown, Assistant Gérant
Alfred C. A. Noel, Gérant du Dept. des Accidents

Bureau-Chef pour la Canada:

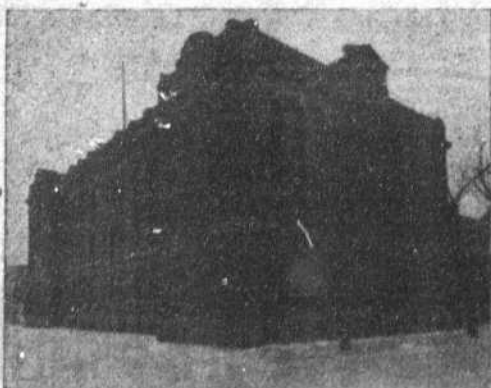
EDIFICE ROYAL EXCHANGE

50, rue St-François-Xavier,

Montréal

Nous demandons des agents pour tout le Canada

Académie Lemoine
Coin Robit et St-André, Montréal



**Cette école est à l'épreuve du feu
parce qu'elle est construite en béton.**

Les constructions en béton sont préférés pour les écoles parce qu'elles sont à l'épreuve du feu, permanentes, sanitaires et propres. En effet, ces qualités sont recherchées dans les constructions de tous genres, ce qui augmente rapidement la demande du béton.

Canada Cement Company Limited

Edifice Canada Cement Company

Square Phillips

MONTREAL

Salles de vente à

MONTREAL TORONTO WINNIPEG CALGARY



Bureau de Placement Provincial

SERVICE GRATUIT SANS DELAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons, qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents, et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.

No 9, rue Saint-Jacques

MONTREAL

HEURES DE BUREAU: 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m.

Correspondance sollicitée

LAPORTE-MARTIN, LIMITEE

Distributeurs de la fameuse

Marque Victoria

Saumon	Tomates	Blé d'Inde
Fèves	Pois	Catsup
Olives	Epices	Vinaigre
Homard	Thé	Café

MARCHANDISES PREFEREES DES
BONNES EPICERIES

Empaquetées par

Laporte Martin Limitee

MONTREAL — OTTAWA



LES

PRODUITS
UNIC

SONT

*"toujours
les
meilleurs"*

Montreal Dairy

GENIN, TRUDEAU & CIE

Limitée

22 RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREALImportateurs
et Fabricants
d'Articles de**FUMEURS**

Propriétaires des marques bien connues

*Cinto*Seuls agents au Canada pour les
célèbres pipes**PETERSON**

Garanties pour ne pas craquer ni brûler.

Les Confitures
RAYMOND
sont toujours
les meilleures**EUREKA (J'ai trouvé)**

La pipe parfaite: "SICANA"

Achez-en une et jetez votre vieille pipe

Unie \$1.50 — Sculptée \$2.00

En vente par tout le Canada. Si votre marchand ne peut
vous la procurer, adressez-vous directement**JOS. COTE, Limitée**

188, Rue St-Paul, QUEBEC, ou à leurs sept succursales

**Un Agent d'assurances
compte sur le longue
distance**

"Au moins une fois par année, nous organisons une campagne spéciale dans le but d'augmenter le nombre de nos assurances-vie. Il faut de toute nécessité stimuler nos agents et leurs inspirer tout l'enthousiasme possible. Une lettre ne suffirait pas; nous ne pouvons rencontrer personnellement tous nos agents, mais nous pouvons atteindre notre but en nous servant du Longue Distance, et nous ne manquons jamais de le faire.

"La forme personnelle de la communication, l'enthousiasme que peut communiquer la voix humaine, l'occasion de faire connaître le bureau-chef aux agents sous un jour agréable et utile, tout cela rend inestimable l'usage du Longue Distance."

Chaque nouvel abonné ajoute
à la valeur de VOTRE téléphone.

Commerce et Facilités Bancaires

Dans toutes les parties du Dominion, la Banque de Montréal met à la disposition des hommes d'affaires et des maisons de commerce une organisation bancaire complète. Pour prolonger ses six cents succursales et pour élargir le champ de ses opérations, la Banque a des correspondants dans toutes les parties du monde et des bureaux à Londres, Paris, New-York, Chicago, San Francisco et Mexico.

Chacune des succursales de la Banque fait ainsi un commerce bancaire actif de caractère à la fois local, national et international.

L'actif dépasse \$700,000,000.

Banque de Montréal

Fondée en 1817

Banque Canadienne Nationale

(BANQUE D'HOHELAGA)

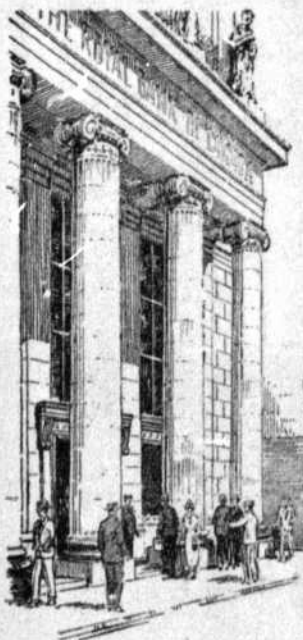
Siège social : Montréal

Capital versé et réserve \$ 11,000,000
Actif, plus de 122,000,000

263 succursales au Canada dont
219 dans la Province de Québec.

Filiale en France :

Banque Canadienne Nationale (France),
14, rue Auber, Paris.



FG521



L'Etendue de Notre Service

Nous ne sommes pas seulement le dépositaire de l'argent, mais aussi—

L'Avocat de l'Épargne

L'Allié du Commerce

L'Auxiliaire des Affaires

La Banque Royale du Canada

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve \$ 4,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1924) \$40,646,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration
L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE
Vice-Président et Directeur-Général
M. TANCREDE BIENVENU
Président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE N. PERODEAU
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

350 Succursales et Sous-Agences dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

**Au Royaume
du Tapis**

Fondé en 1872

GROS et DETAIL

Importateurs directs,
nous pouvons embellir
votre foyer à des
prix défiant toute
compétition !
Choix insurpassable
de marchandises ex-
clusives de qualité
garantie dans les
plus nouveaux des-
sins !



FILIATRAULT
SPECIALISTE

**Tapis, Linoleums, Prelarts, Rideaux,
Draperies, Stores et Accessoires.**

Aussi Toile, Coton et Couvertures de Lits.

429, blvd Saint-Laurent

Spécialité: Tapis faits sur commande

Tél. LAnc. 4970

MONTREAL

NOUVEAU CATALOGUE D'AUTOMNE
maintenant prêt

GRATIS SUR DEMANDE



Tulipes, Jacinthes, Nar-
cisses, Crocus et autres
ognons à fleurs pour
planter l'automne.

Racines de fleurs vi-
vaces, arbrisseaux à fruits
et à fleurs, arbres d'or-
nementation, etc.

Demandez le catalogue

HECTOR L. DERY

17 à 23 EST, RUE NOTRE-DAME

Tel. MAIN 3036

(Près du Boulevard St-Laurent)

MONTREAL

GIN CANADIEN

CROIX D'OR

MELCHERS



Fabriqué à Berthier-
ville, Qué., sous la sur-
veillance du Gouverne-
ment Fédéral.

Le Gin le plus pur qui
existe. Rectifié quatre
fois, vieillit en entrepôt

TROIS GRANDEURS DE
FLACONS :

Gros	42 onces—	Prix \$3.80
Moyens	26 " "	2.55
Petits	10 " "	1.10

THE MELCHERS
GIN & SPIRITS DISTILLERY
COMPANY, LIMITED, Montreal



**Lake of the Woods
Milling Co. Limited**

Meuniers de blé de l'Ouest canadien.
Farine pour les marchés locaux
et étrangers.

FABRICANTS DE LA FARINE
"FIVE ROSES"

Bureau principal: Montréal. Bureau de
l'Ouest: Winnipeg. Moulins à Keewatin,
:: Portage La Prairie, Medecine Hat. ::

CAPACITE QUOTIDIENNE :
13,700 BARILS.